

WEBINAIRES

« ADAPTER LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AUX VAGUES DE CHALEUR »

23 ET 28 SEPTEMBRE 2026

pays
sud
TOULOUSAIN

pays
sud
TOULOUSAIN



INTRODUCTION



Jean-Louis Rémy – vice-président à l'énergie, à la rénovation et à l'accompagnement des collectivités

LE PETR DU PAYS SUD TOULOUSAIN

Un outil au service des collectivités et du territoire

3 Communautés de Communes
99 communes
≈ 100 000 habitants

2003 : Création du Pays Sud Toulousain en association,
2006 : Constitution en syndicat mixte,
2014 : Transformation en PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural)

→ Animation du territoire en faveur d'un **aménagement harmonieux** et son **développement soutenable**

→ **Outil** d'aide à la **réflexion**, à la **décision** et à l'**action** via une ingénierie financière et humaine.



LE PETR DU PAYS SUD TOULOUSAIN

Un outil au service des collectivités et du territoire

Projet de territoire

SCoT : Aménagement du territoire

Energie Climat

- Plan Climat
- Mobilité durable
- Energies renouvelables
- Rénovation des bâtiments publics
- Rénovation de l'habitat

Financements de projets

- Contractualisations Région - Etat – Europe
- Groupe d'Action Local - LEADER

Autorisation d'urbanisme

Conseil de développement

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS



Marianne Larguier – animatrice territoriale
et ingénierie financière

Accompagnement des collectivités à la transition énergétique des bâtiments publics :

- **Conseils de 1^{er} niveau** sur la transition énergétique des bâtiments publics
- Accompagnement à l'élaboration d'une **stratégie patrimoniale**
- **Aide à la définition d'un projet** de rénovation ou d'adaptation au changement climatique d'un bâtiment
- Elaboration du **plan de financement** (toutes thématiques)
- Valorisation des **Certificats d'Economies d'Energie**

DÉROULÉ

1. « Comment adapter les établissements scolaires aux vagues de chaleur ? » par Amaury Fievez
2. Les financements et les dispositifs mobilisables
3. Questions et échanges

« COMMENT ADAPTER LES
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES AUX
VAGUES DE CHALEUR ? »

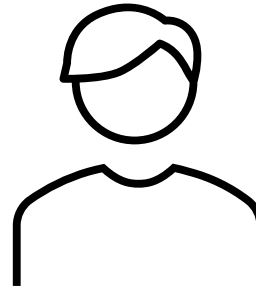
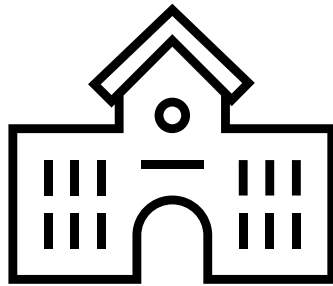
par Amaury Fievez

RACINE : on y fait quoi ?

Un projet de recherche action visant à expérimenter la mise en œuvre de démarches lowtech dans les écoles primaires pour l'adaptation des canicules

Recherche ingénierie technique + organisationnelle

Une expérimentation = une école + une personne référente



RACINE 1 + RACINE 2



La méthode



Phase 1 : Analyse diagnostic initial

Identification des fonctionnements et dysfonctionnements, collecte de données factuelles et caractérisation des problématiques.



Phase 2 : Montée en compétence et co-construction du plan d'action

Organisation de sessions de formation et groupes de travail ciblé selon les besoins identifiés, et élaboration d'un plan d'optimisation opérationnelle.



Phase 3 : Mise en œuvre opérationnelle des actions correctives

Déploiement des actions définies, ajustements techniques ou organisationnels, et accompagnement des parties prenantes dans la conduite du changement.

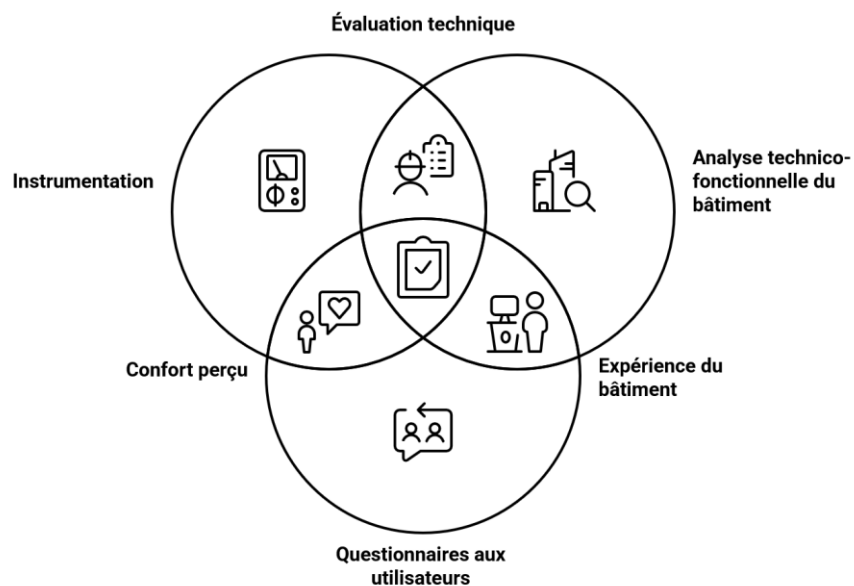


Phase 4 : Évaluation des effets et consolidation des améliorations

Suivi post-intervention, analyse des indicateurs de performance, et validation de l'efficacité des actions entreprises au regard des objectifs initiaux.

Phase 1 : Analyse - diagnostic initial

Le POE : l'évaluation intégrée des bâtiments



© SURYA Ingénierie

> 80 points de mesure

Durée de la campagne : juin 2025 - ?



Phase 1 : Analyse diagnostic initial

Des potentiels

Températures la semaine du 30/06/2025

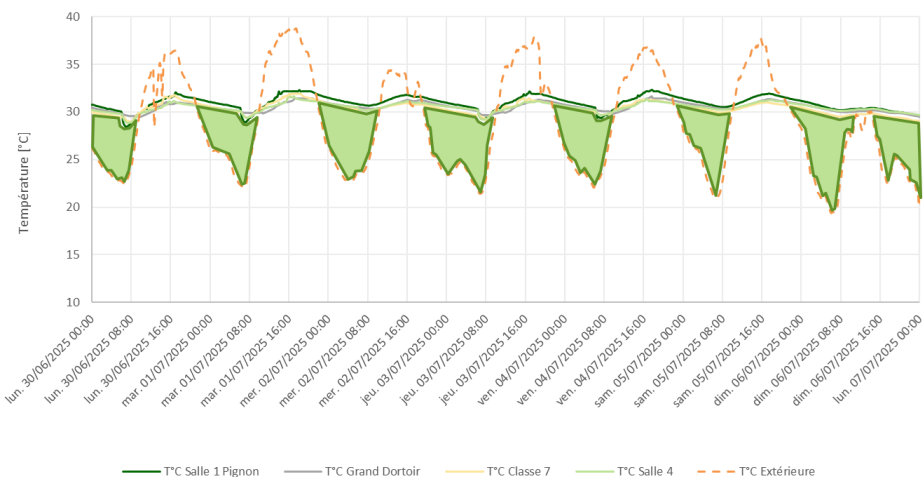


Figure : Evolution des températures dans l'école de Grabels sur une semaine (cas de non-ventilation nocturne)

Températures la semaine du 30/06/2025

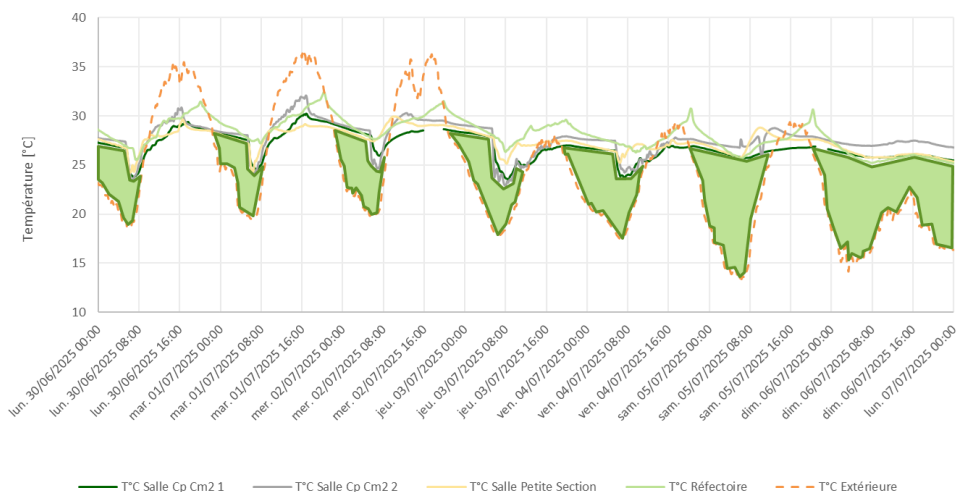


Figure : Evolution des températures dans l'école de Saint Jean La Bussière sur une semaine (cas de ventilation en fin de nuit)

Phase 2 & 3 : former + mettre en œuvre

Une partie technique

Décharger – Protéger – Rafraichir - Adapter



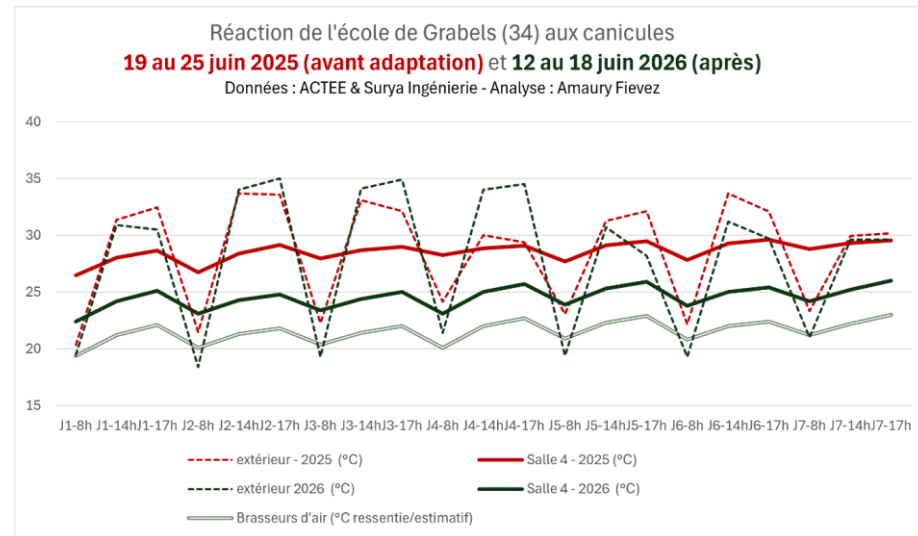
Une partie accompagnement au changement

Porter : Comprendre – S'appropriier – Ancrer



Résultats

Ecole de Grabels :
22k€ de travaux



Protections solaires (toiles de coco)

Brasseurs d'air dans l'ensemble des salles

Ventilation nocturne naturelle avec gardiennage par un agent de la commune

Résultats

Ecole de St Vallier de thiey :

30k€ de travaux



Protections solaires (brises soleil fixes, films solaires)

Brasseurs d'air dans deux salles expérimentales

Résultats

Ecole de Barberaz :

13k€ de travaux



Protections solaires (brises soleil fixes, films solaires)

Brasseurs d'air dans l'ensemble des salles

Ventilation nocturne partielle par un « gardiennage » : des bénévoles et élus se sont relayés pour faire une ouverture des fenêtres.



LES FINANCEMENTS ET LES DISPOSITIFS MOBILISABLES

LE VOLET « CONFORT D'ÉTÉ » DU FONDS VERT RÉNOVATION

Quoi ?	Financement d'actions d'amélioration du Confort d'été : passives (protections solaires, brasseurs d'air...) ou actives (PAC air/air) → sans audit énergétique !
Pour qui ?	Tous types de bâtiments
Comment ?	Formulaire à remplir : https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/fonds-vert-1-renovation-batiments-publics
Quand ?	Échéance au 31/12/2026 – en pratique : le plus tôt possible

LES AIDES EDF



Équipez votre établissement
d'un système de rafraîchissement.
Une aide forfaitaire en plus.

Que vous optiez pour un dispositif été 2026 ou pérenne,
bénéficiez d'une aide forfaitaire pour équiper votre établissement.

Dispositif été 2026 →

Dispositif solution durable →

Dispositif « Été 2026 »

Jusqu'à 400€ par équipement de
rafraîchissement (actif ou passif) et jusqu'à 10
équipements par établissement.

Quoi ?

Pour qui ?

Les crèches municipales, les établissements
scolaires publics ou privés sous contrat, les
centres de loisirs municipaux.

Comment ?

La demande doit être déposée sur
www.jepasseelectrique.fr

Quand ?

Du 26 juin 2026 au ~~30 septembre 2026~~

Dispositif « Solution durable »

10 000€ pour financer des travaux ou une étude
qui prévoient l'installation d'un **système actif**
de rafraîchissement.

Les bâtiments éducatifs inscrits au
programme EdurénoV.

La demande doit être déposée sur
www.jepasseelectrique.fr

Du 26 juin 2026 au 30 juin 2027

mise à jour : la date limite de dépôt
des dossiers n'est plus au 30/09/2026
mais au **31 octobre 2026 !!**

ETAPE 1 : Formulaire à remplir :
<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/plan-urgence-canicule-demande-prime-edf>

LES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE
Ministère de la Transition
écologique et solidaire

Quoi ?	Primes d'économies d'énergie sur certains équipements : système de VMC, PAC air/air...
Pour qui ?	Tous types de bâtiments
Comment ?	Nous contacter pour bénéficier de l'accompagnement de notre prestataire Hellio.
Quand ?	Jusqu'à 6 mois après la fin des travaux.

LE PLAN URGENCE CANICULE DU GOUVERNEMENT

Quoi ?	Un diagnostic confort d'été
Pour qui ?	2 500 écoles prioritaires identifiées par le Ministère de l'Education Nationale.
Comment ?	Liste des écoles éligibles transmise via les préfectures, puis formulaire à remplir : https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/plan-urgence-canicule
Quand ?	Pas d'information de la Préfecture à ce jour.

EDURÉNOV : ACCOMPAGNEMENT PAR LA BANQUE DES TERRITOIRES



Quoi ?	- Des ressources et outils - Appui en ingénierie : financement d'études - Des prêts
Pour qui ?	Ecoles, collèges, lycées, établissements d'études supérieures, établissements périscolaires Gymnases, piscines et autres bâtiments sportifs
Comment ?	Formulaire à remplir : https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/banque-des-territoires-edurenov
Quand ?	Au fil de l'eau

LES OFFRES DE PRÊTS



Prêt « Écoles Adaptation Climatique »

Quoi ?

Financer ses travaux d'urgence sans délai grâce à une instruction simplifiée et réactive, avec la **possibilité d'un prêt-relais** pour avancer les fonds dans l'attente du versement de subventions.

Durée

5 à 25 ans

Pour qui ?

Toute collectivité locale avec un projet de travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation climatique des bâtiments scolaires, d'au moins 50 000€

Comment ?

Rendez-vous sur [Prêt Écoles Adaptation Climatique - La Banque Postale](#) ou accepter d'être recontacté par la Banque Postale lors du dépôt de votre dossier au Plan d'Urgence Canicule

Prêt « Transformation Ecologique »

Un prêt à longue durée à taux préférentiel adossé au livret A pour des projets de rénovation énergétique globaux.

20 à 60 ans

Toute collectivité locale avec un projet de rénovation énergétique sur un bâti scolaire ou sportif, avec un objectif de 40% d'économies d'énergie et l'intégration du confort d'été.

Contactez votre direction régionale de la Banque des Territoires : <https://www.banquedesterritoires.fr/directions-regionales>



MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE
DES QUESTIONS OU RÉFLEXIONS ?

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact :

Marianne Larguier

Animatrice territoriale et ingénierie financière

Collectivites.energie@payssudtoulousain.fr

05 61 97 73 02

pay
sud
TOULOUSAIN

